

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Droit du travail approfondi (4DR2087)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Master en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

DUNAND Jean-Philippe, Professeur ordinaire

Contenu

Le cours porte sur le droit collectif du travail et sur l'égalité entre femmes et hommes en lien avec le droit de l'Organisation internationale du travail (OIT). Thèmes spécifiques traités: liberté syndicale, droit d'accès des syndicats aux locaux, droit de grève, licenciement antisynical, protection des femmes contre le licenciement, égalité de rémunération et harcèlement au travail.

Forme de l'évaluation

Examen oral de 15 min, précédé d'un temps de préparation. Documentation: ouvrages Dunand/Lempen/Perdaems et Dunand/Witzig, librement annotés. Pas d'ordinateur et pas d'objets connectés.

Documentation

Les deux ouvrages suivants sont utilisés: 1. Jean-Philippe Dunand, Karine Lempen et Elsa Perdaems, Droit du travail, Bâle 2020; 2. Jean-Philippe Dunand et Aurélien Witzig, La Suisse et l'Organisation internationale du travail (OIT). Fondamentaux et portée pratique, Bâle 2022.

Forme de l'enseignement

Cours ex cathedra, commentaires de jurisprudence et exercices. Le cours est filmé et enregistré. Les vidéos sont mises à disposition sur Moodle.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Découvrir la terminologie et les règles
- Analyser, comparer, découvrir, interpréter, critiquer, former des jugements, anticiper, catégoriser et synthétiser

Compétences transférables

- Stimuler sa créativité
- Concevoir une analyse critique
- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes